

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS
1^{er} Championnat de France des Jeunes en ligne
6 – 12 juillet 2020

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Organisation

La Fédération Française des Echecs (FFE) organise le 1^{er} Championnat de France des Jeunes en ligne. Le championnat est organisé sur la plateforme de jeu en ligne Europe Echecs du 6 au 12 juillet 2020.

Le championnat se joue en 7 tournois opens mixtes selon la catégorie d'âge, en 7 ou 9 rondes selon le nombre d'inscrits, et à la cadence 10 min (+ 3 sec/coup) par joueur.

Article 2 : Appariements et Règles du Jeu

Les appariements sont effectués au système Suisse directement sur la zone de jeu, au moyen du moteur d'appariements Javafo (homologué FIDE).

Les numéros d'appariement sont attribués selon les classements au 1^{er} juillet 2020, fournis par la FFE à la plateforme de jeu en suivant la règle :

- 1/ Elo FIDE Lent
- 2/ Elo FIDE Rapide
- 3/ Elo National Rapide (Classés et Estimés)

Les Règles du Jeu appliquées sont les celles de la FIDE en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018, adaptées au contexte du jeu en ligne :

- La chute du drapeau est détectée automatiquement par la plateforme de jeu
- La partie est automatiquement terminée lorsqu'une même position apparaît pour la 3^e fois
- La règle des 50 coups s'applique automatiquement
- Mat, pat et position morte sont détectés automatiquement

Sont assurés d'être appariés à la première ronde tous les joueurs inscrits sur le site fédéral :

<http://www.echecs.asso.fr/TournoiInscriptions.aspx?id=52090> - U8 : avant le 2 juillet 2020 à 23h59
<http://www.echecs.asso.fr/TournoiInscriptions.aspx?id=52091> - U10 : avant le 3 juillet 2020 à 23h59
<http://www.echecs.asso.fr/TournoiInscriptions.aspx?id=52092> - U12 : avant le 4 juillet 2020 à 23h59
<http://www.echecs.asso.fr/TournoiInscriptions.aspx?id=52093> - U14 : avant le 5 juillet 2020 à 23h59
<http://www.echecs.asso.fr/TournoiInscriptions.aspx?id=52094> - U16 : avant le 6 juillet 2020 à 23h59
<http://www.echecs.asso.fr/TournoiInscriptions.aspx?id=52095> - U18 : avant le 7 juillet 2020 à 23h59
<http://www.echecs.asso.fr/TournoiInscriptions.aspx?id=52096> - U20 : avant le 8 juillet 2020 à 23h59

et ayant validé leur compte sur la plateforme de jeu en ligne 2 heures avant le début du tournoi.

Le 1^{er} Championnat de France des Jeunes en ligne est homologué pour le classement Elo FFE Internet.

Article 3 : Horaires, forfaits et déconnexions

Les horaires suivants sont prévus chaque jour du championnat :

- A partir de 15h00 : Accueil des joueurs dans les salles Zoom, présence obligatoire avant 15h30
- Présence des joueurs sur la zone de jeu au plus tard à 15h45
- **16h00 : Ronde 1**
- Jusqu'à 20h30 environ : enchaînement des rondes avec une pause de 10mn après la ronde 5. Le décompte avant la ronde suivante apparaîtra sur la zone de jeu EE pour informer les joueurs
- Classement final promulgué vers 23h

Lundi 6 juillet 2020	tournoi open mixte des U8
Mardi 7 juillet 2020	tournoi open mixte des U10
Mercredi 8 juillet 2020	tournoi open mixte des U12
Jeudi 9 juillet 2020	tournoi open mixte des U14
Vendredi 10 juillet 2020	tournoi open mixte des U16
Samedi 11 juillet 2020	tournoi open mixte des U18
Dimanche 12 juillet 2020	tournoi open mixte des U20

L'article 6.7 des Règles du Jeu portant sur les retards est appliqué comme suit, intégrant le mode de fonctionnement de la plateforme de jeu :

- Un compte à rebours annonce le lancement de la ronde
- Lorsque les 2 joueurs sont connectés à la zone de jeu, la partie est créée selon l'appariement officiel et démarre immédiatement à la fin du compte à rebours.
 - Si un joueur perd au temps sans avoir joué un coup, la partie est perdue par forfait
- Si l'un des joueurs (ou les 2) est absent de la zone de jeu à l'issue du compte à rebours, la partie est mise en pause pendant 30 secondes.
 - Si le joueur absent ne rejoint pas la zone de jeu, la partie est perdue par forfait à l'issue des 30 secondes de pause
 - Si le joueur absent rejoint la zone de jeu pendant ce laps de temps, la partie démarre et il dispose d'une minute pour jouer un premier coup (sinon la partie est perdue par forfait)

Si un joueur fait **forfait 2 rondes de suite**, il ne sera plus apparié pour la suite du championnat.

L'organisateur ne peut être tenu responsable de la qualité de connexion des joueurs. Si un joueur perd sa connexion à la zone de jeu en cours de partie, la pendule du joueur ayant le trait continue de tourner. Le joueur déconnecté dispose de tout le temps de réflexion restant dans la partie pour se reconnecter et continuer à jouer. Autrement, il perdra au temps.

Dans le cas où un joueur ne serait pas connecté sur Zoom (webcam + partage de son écran + son) lors de deux parties consécutives, ou ne respecterait pas les consignes de l'arbitre, transmises sur le Chat de Zoom ou via l'interface de jeu Europe Echecs, il sera exclu du tournoi.

Article 4 : Classement et départages

Les classements sont établis en fonction du nombre de points de parties selon le barème suivant : 1 (gain), ½ (nulle) ou 0 (défaite).

Les départages appliqués sont :

1. Cumulatif
2. Buchholz Tronque (les résultats des 2 moins bons adversaires sont enlevés sur les 9 rondes)
3. Performance

Article 5 : Titres décernés

Les titres en jeu sont :

- 7 titres de Champion de France des Jeunes en ligne mixte, décernés au premier joueur de chaque tournoi Uxx.
- 7 titres de Championne de France des Jeunes en ligne, décernés à la première joueuse de chaque tournoi Uxx.

Article 6 : Droits d'inscription

Le championnat est ouvert à tout jeune joueur licencié A ou B auprès d'un club de la FFE. Les inscriptions sont ouvertes en ligne sur le site fédéral au plus tard 4 jours avant le début de chaque open.

Tarifs d'inscription :

- 25 € par participant et par tournoi.
- Demi-tarif MF
- GM/WGM/IM/WIM/Joueurs du club d'Échecs d'Agen ou des clubs des DOM/TOM : Gratuit

Les joueurs sont autorisés à disputer le tournoi de leur catégorie d'âge ainsi que des tournois des catégories d'âge supérieures.

Lorsqu'un club atteindra les 10 inscrits au championnat (et ensuite pour 10 autres inscrits, etc), l'équivalent d'une inscription, donc 25 €, lui sera automatiquement reversé par la FFE.

Article 7 : Prix

Les prix sont attribués à la place réelle après application du départage.

- Chaque participant recevra un pack de cadeaux souvenirs du championnat qui sera envoyé dans son club.
- Les 14 champions de France recevront une récompense spéciale supplémentaire.

Article 8 : Arbitrage

Equipe d'Arbitrage :

- Dominique DERVIEUX (Arbitre International)
- Nadir BOUNZOU (Arbitre International)
- Pierre LAPEYRE (Arbitre International)
- John LEWIS (Arbitre International)
- Frank HOLLER (Arbitre International)
- Denis REGAUD (Arbitre International)
- Lucie ARGENTE (AFO2)
- Anastasia SAVINA (AFO2)
- Nicolas SCHMITT (AFO1)

Article 9 : Commission d'appel

La commission d'appel est chargée de trancher les litiges techniques. Elle est constituée en début de Championnat par les arbitres et est composée (3 choisis parmi les 5) :

- Du Directeur du Championnat,
- De trois personnes parmi les organisateurs du championnat, à savoir la FFE, Europe-Eches et le club de l'Echiquier Agenais.
- D'un membre de l'équipe d'arbitrage (parmi les arbitres non impliqués),

La composition de cette commission, qui est présidée par le Directeur du Championnat, sera annexée au règlement lors de la première journée de compétition.

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir la commission d'appel par écrit. La demande doit être faite immédiatement après la fin de la partie concernée auprès de agen2020@ffechecs.org.

Article 10 : Conduite des joueurs

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte du Joueur d'Échecs.

Le résultat de chaque partie doit être acquis loyalement à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils externes, ou d'analyser une quelconque partie sur un autre échiquier.

Chaque joueur doit être seul dans la pièce où il joue le championnat.

Le championnat est supervisé à l'aide de la plateforme de visioconférence Zoom. Tous les joueurs sont invités par l'arbitre à rejoindre une salle de conférence virtuelle, dans laquelle il leur sera demandé de partager leur écran ainsi que leur webcam. Tous les joueurs sont dans l'obligation de jouer selon ce mode de supervision, sauf ceux jouant dans les clubs sous supervision des arbitres locaux.

Les arbitres peuvent effectuer un contrôle conformément au dispositif défini par l'article 11.3.3 des règles du jeu de la FIDE. Si un joueur refuse de se soumettre à ces obligations, l'arbitre prendra des mesures conformément à l'article 12.9 des règles du jeu de la FIDE.

Les arbitres sont tenus de respecter et de faire respecter les règles et règlements. Les joueurs sont tenus de respecter les arbitres et les autres joueurs.

Article 11 : Droit à l'image

Des photos (ou vidéos) du tournoi seront prises par les organisateurs, et seront publiées sur le site internet du tournoi. L'inscription au tournoi implique le consentement du participant à cette diffusion.

Article 12 : Acceptation du règlement

L'inscription au 1^{er} Championnat de France des Jeunes en ligne implique l'acceptation du présent règlement intérieur.

Le Directeur du Championnat
Bachar KOUATLY

L'Arbitre en chef
Dominique DERVIEUX

Annexe 1 - Commission d'appel du championnat

La commission d'appel du championnat est composée comme suit :

- Le directeur du championnat : GM Bachar KOUATLY
- 3 représentants des organisateurs : MI Christophe PHILIPPE
Gerard DEMUYDT
Christophe DARRORT
- Un membre de l'équipe d'arbitrage